

PROGRAMME SÉQUENCE ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

« Réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes »

Public visé :

- Membres des CSE/CSSCT en particulier ceux désignés comme référents « harcèlement sexuel et agissements sexistes »
- Référents « harcèlement sexuel et agissements sexistes » désignés par les RH

Durée : 1 à 2 jours 7 heures à 14 heures

- J1 modules 1 et 2 : « Les fondamentaux »
- J2 modules 3 et 4 : « Pour aller plus loin... »

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : 2 à 12 personnes par session

Profils des formateurs :

Formation animée par un ou deux consultants-formateurs spécialistes en santé, sécurité au travail et spécifiquement en prévention des risques psychosociaux (Psychologue du travail, consultant QVCT, juriste)



Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de [nous contacter en amont de toute inscription](#)

■ PLANNING PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS PRATIQUES

- ✓ Formation mise en œuvre sous un mois après signature de la convention.
- ✓ Jours de formation consécutifs ou non consécutifs à déterminer avant formalisation de la convention.
- ✓ Horaires : 9h – 17h comprenant deux pauses d'un quart d'heure (une le matin, une l'après-midi) et une pause déjeuner d'une heure.
- ✓ Intra-Entreprise en présentiel ou en visioconférence.
- ✓ Lieu : dans une salle mise à disposition par le client dans ses locaux ou à l'extérieur ([pour toutes questions de planning et autres modalités nous contacter](#))

■ OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Prévenir et faire face au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes dans l'entreprise
2. Disposer de connaissances et d'outils pour mener à bien sa mission de référent HSAS

■ MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Expositive
- Participative – Active
- Interrogative

ABP PSYCHO-ERGONOMIE

Contact : Mme Audrey BONHEUR-PAYET - 06 11 88 68 41

Site web: <https://psycho-ergonomie.fr/>

Cabinet conseil et organisme de formation officiel dont le n° de déclaration d'activité délivré par la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est le 84691538369. Conforme aux critères de qualité définis par la loi nous bénéficions du **référencement au DATADOCK et de la certification QUALIOP1**

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas, mises en situation, simulations, jeux de rôles, quizz
- Une approche interactive basée sur la réflexion et l'échange d'expériences entre participants
- Partage d'expérience - Questionnements - feed-back réguliers

Outils et ressources – supports – Matériels

- Sous forme d'exposé : Power Point de présentation
Des brochures, liens et documentations sur les thématiques abordées sont transmis au cours de la formation et complétés selon la demande et les besoins des stagiaires.
- Dans le cadre de la mise en pratique des connaissances acquises mise en perspective par les stagiaires avec leurs documents internes et formalisation par chacun de pistes de travail.
Mise en pratique lors de visites – études de postes sur site lorsque possible
- Tableau blanc, paperboard : passage des stagiaires à tour de rôle
Rétroprojecteur : projection de vidéos
Salle dématérialisée via zoom pour les sessions en visioconférence

Un dossier dématérialisé de la documentation source des thématiques abordées est transmis par mail ou sur clé USB en séance à l'ensemble des participants à l'issue de la formation.

Organisation du groupe

Constitution par le formateur de groupes de niveaux hétérogènes pour effectuer les études de cas sur la base des informations recueillies lors du tour de table.

▪ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Sur les acquis de la formation :

- ✓ Questionnement sur les apports théoriques tout au long de la formation.
- ✓ Mise en application tout au long de la formation avec participation des participants à tour de rôle individuellement et /ou en groupe.
- ✓ Des quizz et mises en situation au travers de cas pratiques (vidéo, audio) pour pousser à la réflexion et valider l'acquisition des connaissances.
- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud.

Une attestation individuelle de fin de formation est transmise en fin de session.

Sur le déroulement de la formation :

- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud (satisfaction sur le déroulement de la formation : les locaux, la durée, les modalités, etc.)

▪ MODALITÉS DE SUIVI

Feuille d'émargement / Etat de présence à signer chaque demi-journée par chaque participant.

▪ TARIF

(Hors frais de déplacement et restauration : application d'un forfait selon la localisation du lieu de la formation).



[Contactez-nous pour connaître le tarif de la session que vous souhaitez organiser.](#)

*Net de taxe, TVA non applicable art-261.4.4a du CGI.

▪ **INDICATEURS**

100% des stagiaires qui ont réalisé cette formation en 2023 sont satisfaits et la recommandent !

ABP PSYCHO-ERGONOMIE

Contact : Mme Audrey BONHEUR-PAYET - **06 11 88 68 41**

Site web: <https://psycho-ergonomie.fr/>

Cabinet conseil et **organisme de formation officiel** dont le n° de déclaration d'activité délivré par la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est le 84691538369. Conforme aux critères de qualité définis par la loi nous bénéficions du **référencement au DATADOCK et de la certification QUALIOP1**